



---

# AVIS PUBLIC

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-495

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 décembre 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro :** 2025-495

**Objet :** Règlement sur la tarification

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 17 décembre 2025

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe

